

L'acte II, au prisme du social

Véritable surgissement du refoulé, le retour de la conflictualité sociale éclaire les impasses de la pensée politique présidentielle et les crises qu'elle alimente, singulièrement dans le champ démocratique.

Pierre TARTAKOWSKY, président d'honneur de la LDH

Classement chronologique, professionnel, alphabétique ? Au fond, peu importe : la liste des mouvements revendicatifs, ou de contestation sociale, ne cesse de s'allonger : l'opposition au projet dit « Hercule » de réorganisation d'EDF, la crispation consécutive au plan de restructuration de la Direction générale des finances publiques, le mouvement de grève des urgences publiques – l'un des plus longs que notre pays ait jamais connu, au point de devenir l'affaire de l'hôpital public, toutes catégories confondues. Le projet de réforme des retraites, lui, a déjà fait descendre dans la rue les avocats, les pilotes de ligne, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les podologues et les infirmières. A quoi il faut ajouter le débrayage historique des agents de la RATP, la grogne rampante des forces de police et le mouvement spectaculairement réprimé des pompiers...

Une telle ébullition autorise à penser que la grève du 5 décembre 2019 et ses suites s'annoncent, au moment où cet article est écrit, mémorables. Le propos ici n'est pas d'entrer dans le détail des revendications, des formes de mobilisation, de juger de leur bien-fondé. Il est, plus simplement, sur la base de ce constat premier d'une forte ébullition sociale, d'examiner son caractère de révélateur de la qualité démocratique du gouvernement, alors même que le président de la République a voulu créer l'événement en décrétant un « acte II » de son quinquennat.

Reste qu'en politique, on ne tourne pas aussi aisément la page. D'autant que la question sociale qui grandit pointait déjà

furieusement durant l'acte I. C'est durant les premiers mois du quinquennat que se précisent les grandes lignes directrices de l'action gouvernementale en la matière : marginalisation des organisations syndicales, y compris celles qualifiées de « réformistes » ; mépris assumé de la présidence vis-à-vis des classes laborieuses ; préférence affichée pour les « *premiers de cordée* » et la sauvegarde de leurs avantages, supposés être la juste rétribution de leur travail ; enfin, surdité totale opposée aux mouvements revendicatifs. Tel est le paysage social macronien avant que l'irruption – ou la disruption – du mouvement des « gilets jaunes » ne conquière la centralité de la protestation sociale en en modifiant profondément les termes. On connaît la suite : affrontements, reculs gouvernementaux, un Président forcé à des mois de stand-up aussi solitaire que spectaculaire pour remonter la pente, une longue séquence de violences marquée par un déploiement policier sans précédent en termes de durée, et, surtout, d'usage systématique d'armes létales. Et puis, in extremis, une tentative de faire des migrants les pelés, les galeux d'où nous viendrait tout le mal. Tentative *ex nihilo* qui tournera court, mais...

Le Président a « en même temps » tort et raison...

Comment, alors, basculer de cet acte premier au suivant, décrété « régalien » ? Le Président multiplie les autocritiques avec l'ambiguïté qui est sa marque de fabrique : il a changé, donc il ne changera plus. Il a compris la souffrance des gens et ira donc

au bout de ses réformes. Le temps est venu de l'ordre et de la fermeté : la réforme des retraites sera menée à bon terme. Emmanuel Macron affirme comprendre que cette réforme soit perçue comme une rupture du contrat social. Mais les gens se trompent, il se fait fort de les en convaincre, en programmant un nouveau « grand débat » mené à l'échelle d'une sous-préfecture, celle de Rodez. En quoi il a « *en même temps* » tort et raison.

Raison : la réforme des retraites inquiète. Son contenu, ses conséquences à moyen terme sont perçus comme injustes. Chacun perçoit, même confusément, qu'il s'agit au fond de troquer un système solidaire pour une mise des pensions sur le marché, comme on met sur le trottoir. Certes, le ton a changé. Oubliés, les « *incultes économiques* » et autres « *gens de rien* » ; échaudé par le mouvement des « gilets jaunes », le Président multiplie les protestations d'humilité et de vertu démocratique. Mais de la même façon que « Président des riches » l'identifie, l'expression « réforme des retraites » fonctionne comme un chiffon rouge, signale un objet politique global porteur d'un « non » catégorique, au sens où on le dit d'un impératif.

Tort : la prestation sous-préfectorale n'a pas convaincu, elle n'a pas freiné la montée des inquiétudes. Au point que le gouvernement s'inquiète. Apaisant, fuyant l'anxiogène, Philippe II se veut aux antipodes de l'*hubris* de Philippe I et de son vocable conquérant : il mobilise un tout nouveau champ sémantique – écoute, coconstruction –, se veut rassurant, assure qu'il prendra le temps, mentionne des



La liste des mouvements revendicatifs, ou de contestation sociale, ne cesse de s'allonger (ici en juin 2019, à Paris). Cette forte ébullition sociale est un révélateur de la qualité démocratique du gouvernement, alors même que le Président a voulu créer l'événement en décrétant un « acte II » de son quinquennat.

garanties, bref, marche sur des œufs. Tant et si bien que, dans les ministères, on prophétise *mezza voce* le report *sine die* de la réforme des retraites. D'où la tonalité martiale du Président, lors de son voyage dans les outre-mer. Le discours sonne comme un rappel de sa feuille de route au gouvernement. Emmanuel Macron a procédé de son fameux « *en même temps* ». Côté jardin : « *Il faut donner du temps à la transition* », tandis que côté cour : « *Je n'aurai aucune forme de faiblesse ou de complaisance* ». Pour les esprits peu familiarisés avec la « *pensée complexe* » du Président, un collaborateur en charge de décryptage résume la chose d'une formule accessible : « *Il ajuste mais ne recule pas.* »

Le régalien appelé à la rescousse

L'« ajustement » en question n'a rien à voir avec la recherche hypothétique d'un quelconque juste milieu ou avec un état de confusion mentale. Le Président n'est

ni centriste ni égaré : il est néolibéral, et pénétré d'une double conviction : d'une part, les malheurs de la France proviennent du fait qu'elle n'est pas encore la « *start-up nation* » qu'il fantasme ; d'autre part, l'Etat a un rôle éminent pour la convaincre, précisément, de s'y conformer le plus rapidement possible. C'est ainsi qu'Emmanuel Macron entend conduire son acte II. Il peut ainsi se poser en figure

paternelle compréhensive, rassurante, laisser sa place à une parole de plainte mais à la ferme condition de ne pas la laisser interférer avec ses choix stratégiques, non négociables. Or, ce sont ces choix qui alimentent la dégradation sociale, le sentiment d'injustice qui en découle, la rage d'avoir à composer avec les rejets et les déclassements, bref, la rupture du contrat social, et, avec elle, celle du contrat

« Emmanuel Macron peut se poser en figure paternelle compréhensive, rassurante, laisser sa place à une parole de plainte mais à la ferme condition de ne pas la laisser interférer avec ses choix stratégiques, non négociables. Or ce sont eux qui alimentent la dégradation sociale, le sentiment d'injustice, bref, la rupture du contrat social et, avec elle, celle du contrat civique. »

civique. D'où l'appel au régalien, affirmé comme la priorité de l'acte II du quinquennat, appel supposé redorer l'autorité et la légitimité d'un Président mal élu et d'un gouvernement qui peine à s'affirmer comme porteur d'un projet, voire à s'affirmer vis-à-vis d'un Président pris dans l'engrenage de l'hyperprésidence. On peut craindre que cet affichage de superbe et de puissance ne se traduise, très banalement, par une escalade autoritaire et répressive, couplée à une vulgate nationaliste.

Différentes raisons à cela. La revendication sociale en est une, « objective ». Il y en a d'autres, subjectives et ravageuses. Parmi elles, un choix pathologique pour la verticale du pouvoir. Cette dimension culturelle s'est illustrée à l'occasion de l'exercice, par les cheminots, d'un droit de retrait. Rappelons les faits : un TER – ayant un seul conducteur et pas de contrôleur – percute un convoi routier à un passage à niveau. Le conducteur, blessé à la jambe, doit quitter son train pour empêcher une collision supplémentaire. Bilan : onze blessés et une grande émotion dans la corporation cheminote. Un droit d'alerte est déclenché par les représentants du personnel de la SNCF en région Grand-Est, et deux inspecteurs du travail recommandent de suspendre « la conduite des trains par un agent seul à bord », tant que les risques pour un conducteur confronté à une collision dans un train sans contrôleur n'ont pas été pris en compte. On est très près de ce « bon sens », de ce pragmatisme vanté par le Président. Oui, mais... Non. La ministre du Travail s'insurge et mobilise la Direction générale du travail... contre les deux

inspecteurs et les cheminots, accusés d'avoir entamé une grève illégale. Alors, droit de retrait ou grève ? La justice est priée de répondre ! En attendant, la SNCF veut bien concéder, du bout des lèvres, que les deux inspecteurs n'ont pas tort, mais refuse d'admettre qu'ils puissent avoir raison. Et elle se réserve le droit de sanctionner les « mutins »...

L'opinion publique retiendra d'abord que le sort des accidentés n'a guère retenu l'attention des pouvoirs publics, pas plus que de la direction de la SNCF. Ensuite, que les uns comme l'autre se sont davantage mobilisés contre « l'agitation » des travailleurs que pour leurs conditions de travail. Enfin, que les règles et lois supposées protéger les « petits » ne peuvent s'appliquer qu'avec l'accord des puissants... S'il est possible que la justice qualifie un jour ce droit de retrait d'abusif, pour l'heure, cette victoire hypothétique éclaire de façon crue les réflexes des sphères dirigeantes. Il n'est pas sûr que celles-ci soient gagnantes au tribunal de l'opinion publique.

Verticale du pouvoir et rétention d'information

Autre travers, que l'exécutif chérit et cultive : un goût certain du secret, moins par esprit de cachotterie que par conviction élitiste. L'affaire Lubrizol à Rouen n'est pas moins éclairante que celle de l'accident du TER. La catastrophe industrielle est suffisamment grave en elle-même pour que les pouvoirs publics s'attachent à mettre les uns et les autres en situation de compréhension et de réaction. Cela, aussi, fait partie de la démocratie. Au lieu de quoi, on assiste à un festival de semi-

vérités, de demi-mensonges, de bégaiements administratifs et de rétention d'information. La communication gouvernementale se déploie comme si elle s'adressait à des individus restés coincés quelque part dans les années 1960, bien avant l'arrivée de télévisions satellites, d'Internet et des réseaux sociaux. Il faut que syndicats et associations s'en mêlent pour que le préfet s'en démêle, et une pression opiniâtre de l'opinion publique pour que l'on admette, là encore du bout des lèvres, la possibilité de risques pour la santé des personnes exposées aux fumées d'un cocktail chimique de centaines de produits. Qu'on ne vienne pas s'étonner, après Lubrizol et bien d'autres, que « les gens » refusent d'emblée d'accorder leur confiance aux élus...

Dernier élément, et pas le moins toxique pour la démocratie : la tentation récurrente de substituer à la confrontation sociale et aux choix économiques les fantasmes de l'identité nationale. Au sein de l'exécutif, des forces importantes s'activent à souffler sur les braises de l'islamophobie comme si elles valaient programme. Le très régalien président de la République n'y est pas insensible. Même s'il prend grand soin de privilégier la « recherche des éléments radicalisés » sur la stigmatisation antimusulmane, il n'est pas étranger à la dynamique d'ensemble, à laquelle il confère une cohérence. Ainsi en va-t-il lorsqu'il rend hommage, le 8 octobre, aux quatre victimes de la préfecture de police de Paris en appelant « la nation tout entière » à « se mobiliser » afin de construire « une société de la vigilance », en s'appuyant sur des valeurs morales et nationales : « Nous l'emporterons, car nous avons cette force d'âme. Nous le faisons pour nos morts, pour nos enfants, nous le faisons pour la nation. » En d'autres circonstances, tout aussi tragiques, il avait déjà exalté « l'héroïsme français, porteur de cet esprit de résistance qu'est l'affirmation suprême de ce que nous sommes ». Cet appel à la vigilance pour « repérer au travail, à l'école, les relâchements, les déviations », le débat sur « les étrangers », décrété priorité nationale, sont autant d'initiatives qui contribuent à tirer le centre de gravité du débat public vers le pire.

Autoritarisme, culte du secret, tentation identitaire : voilà qui augure mal de la capacité de l'acte II à répondre à l'urgence sociale et à l'urgence démocratique. ●

« Lubrizol : il a fallu que syndicats et associations s'en mêlent pour que le préfet s'en démêle, et une pression opiniâtre de l'opinion publique pour que l'on admette, du bout des lèvres, la possibilité de risques pour la santé des personnes exposées aux fumées. Qu'on ne vienne pas s'étonner, après cette affaire et bien d'autres, que "les gens" refusent d'emblée d'accorder leur confiance aux élus... »